

RECAPITULATIF des CONCLUSIONS de la AULA / Commission « MOTORISATION »

1. Allégations de l'ALP et d'autres associations «Nature » démantelées par les dossiers INRA et Université de Savoie :

- **Stade de ski nautique de Sévrier** : déplacé de quelques 100 m vers le Nord
- **Roselières** : stabilisées et même en légère recolonisation sur certains secteurs. Le SILA engage un programme de recolonisation.
- **PCB et HAP** : polluants apportés par la dérive atmosphérique générale et par le brouillard de pollution et par le lessivage pluvial des routes, de la circulation de # 50 000 automobiles quotidiennes autour du lac et dans l'agglomération.
- **Les herbiers** : en régression et en phase d' »inversion de flore « par la diminution de la teneur en nutriments (N, P, K) suite au taux de pureté de l'eau. Suppression de tous les égoûts autour du lac.
- **Bouées de la bande de rive** : la DDEA n'a pas obéi aux injonctions de l'ALP d'élargir de 100 m la bande de rive.
- **Stock et taille des poissons** : L'INRA dit : « *Le lac, par sa très (voire trop ?) bonne pureté présente des carences en nutriments pour la microflore et la microfaune susceptible d'affecter à Court Terme :*
 - *Le stock de certaines espèces*
 - *Leur croissance et leur taille*
 - *Etc.*

[...] *Et qu'il faudrait de plus envisager sérieusement une révision de la pression de pêche exercée par les amateurs. »*

2. Effectif des bateaux à moteur (Hors transport de passagers, et location)

- **Bateaux « résidents »** comptés par la AULA, lors de remise d'un tract sous bâche en début juillet 2009 : # 500.
- **Bateaux « touristes »** estimés selon comptage de remorques sur parking < à 100

Parking de	Nombre moyen de remorques du 15 juillet au 15 août	
	En semaine	En week end
Sévrier	12	20
St Jorioz	8	15
Doussard	12	15
Total	# 30	# 50

- **Au TOTAL moins de 600 bateaux**, dont les caractéristiques sont selon échantillon représentatif chez SAVOIE MARINE :

Taille		Age*		N heures de navigation / an Hors Ski-Clubs		Catégorie d'utilisation principale**	
Moins de 4 m	15 %	Moins de 5 ans	15 %	Moins de 5 h****	10 %	Promenade	70 %
De 4 à 5 m	15 %	De 5 à 15 ans	60 %	De 5 à 10 h	40 %	Ski nautique	10 %
De 5 à 6 m	50 %	De 15 à 25 ans	20 %	De 10 à 20 h	40 %	Wake board	15 %
Plus de 6 m	20 %	Plus de 25 ans	5 %	Plus de 20 h****	10 %	Surf	5 %

* **Age** : au fur et à mesure des générations, les moteurs des nouveaux bateaux ont été soumis à des normes anti-pollution et anti-bruit aussi (sinon plus) sévères que les automobiles. **75 % des bateaux du lac d'Annecy sont conformes à la Directive européenne 94/25/EC renforcée par la Directive 2003/44/EC**

Il n'y a donc pas l'invasion autoroutière alléguée par l'ALP !

****Que représentent 5 heures de navigation par an ?

- C'est l'équivalent du temps passé en moyenne en 1 semaine par un résident de St Jorioz ou de Talloires qui se rend en voiture en ½ heure environ à son travail au nord d'Annecy (les Glaisins, Pringy, Argonnay, Epagny, etc.) ou au sud (Vovray, Seynod, Cran, etc.), et qui pendule vers son domicile le soir, soit au total 1 heure par jour...
 - Là où il y a une certaine différence (!), c'est qu'il y a environ **200 bateaux qui naviguent moins de 5 heures sur le lac**, quand **près de 50 000 véhicules au total sont en mouvement 5 heures par semaine dans et autour de l'agglomération d'Annecy, 52 semaines par an !**
 - Soit un total de **1 000 heures par an** pour cette catégorie de **bateaux qui naviguent peu** ;
à comparer au total de **1 300 000 heures** de fonctionnement du parc **automobile** ;
Soit pour le compte de ces bateaux **de l'ordre de 1 pour mille en terme de pollutions et de nuisances environnementales des automobiles !**
 - En tenant compte des autres catégories de bateaux qui naviguent en moyenne un peu plus d'une dizaine d'heures au cours de la seule période 1^{er} juillet au 15 août, **on peut affirmer que les bateaux de plaisance représentent « à tout casser » 5 pour mille !**, c'est à dire **0,5 pour cent !**, du nombre d'heures de mouvements du parc automobile de l'agglomération et du tour du lac, ayant une incidence sur la pollution du lac .
- **AUCUNE allégation de l'ALP n'est recevable**
 - **Il s'agit uniquement de revendication de CONFORT PERSONNEL**, à comparer par exemple à la « nuisance » d'un tracteur fourrager qui coince 200 autos à 20 km/h entre Annecy et Doussard sur la RN 508, en passant le temps à près d'1 heure. Ces conducteurs retardés de plus d'1/2 h demandent-ils au préfet d'interdire de ces convois « escargot » ?

3. Théories des vagues

- Pour simplifier, et par analogie avec les sons qui sont aussi un phénomène vibratoire, on pourrait parler de :
 - Vagues « **aiguës** » (h= 15 à 20 cm ; l = 1 m)
 - Vagues « **faibles** » (h= 20 cm ; l = 1,5 m)
 - Vagues « **moyennes** » (h =20 à 30 cm) ; l = 2 m)
 - Vagues « **fortes** » (h = 30 à 40 cm ; l = 2,5 m)
 - Vagues « **graves** » (h = 40 à 60 cm ; l = 3 m)

Il peut aussi y avoir d'autres combinaisons et on voit parfois sur le lac des vagues « hautes » et « courtes » (h = 50 cm ; l = 1,5m)

Paradoxalement, toute embarcation est capable de générer chacun de ces types de vagues.

Tangage et roulis

- La sensibilité de l'assiette (équilibre) d'une embarcation qui reçoit un train de vagues est différente:
 - Selon sa taille et sa masse ;
 - Selon qu'elle est immobile ou en mouvement ;
 - Selon l'orientation de son axe par rapport à la direction du train de vagues
 - Et bien évidemment selon la caractéristique du train de vagues, hauteur et longueur d'onde.
- On appelle **Tangage** le balancement d'un navire de l'Avant à l'Arrière, et de l'Arrière vers l'Avant, produit par l'agitation d'un plan d'eau.
- Et on appelle **Roulis** les oscillations successives et alternatives d'un navire tantôt sur bâbord (gauche en regardant la proue), tantôt sur tribord (droite).

Des moyens astucieux permettent de limiter l'effet de roulis subi par une embarcation :

- Rames posées à l'horizontale de chaque côté de l'embarcation ;
- Cônes en tissu immergés sur chaque bord de l'embarcation ;
- Voir infos dans l'extrait de l'Encyclopédie.

Observations de fréquentation du lac ; INDICE de TRANQUILITE des pêcheurs

Par différentes méthodes d'observations et d'estimations on obtient les informations suivantes :

Mois et périodes	Nombre d'heures de navigation des bateaux de plaisance	Nombre de bateaux ayant navigué au moins 1 h		Indice de tranquillité des pêcheurs
		sortis pendant le MOIS (N)	sortis pendant un JOUR « moyen »* (N / 30)	
Janvier	0 h			
Février	0 h	0		100 %
Mars	0 h	0		100 %
Avril	0 h	ε	ε	100 %
Mai	50 h	50	# 2	99 %
Juin	300 h	300	# 10	95 %
1 ^{er} au 15 juillet	900 h	900	# 30	80 %
15 juillet/15 août	2 400 h	2 400	# 80	70 %
2 ^{ème} quinz. Août	900 h	900	# 30	80 %
Septembre	200 h	200	# 7	95 %
Octobre	50 h	50	# 2	99 %
Novembre	0 h			100 %
Décembre	0 h			
Total	4 800 h			

Observations du nombre de bateaux de plaisance naviguant sur le <u>Petit lac</u> , par tranche horaire un samedi ou un dimanche de début août, de grand beau temps, sans vent.			
Tranches horaires	N de bateaux observés pendant cette tranche	Typologie de pratiques	Pratiquants et Caractère des vagues
7h – 9h	10	Ski nautique par des individuels et clubs de ski + quelques wake-board par clubs. 20 à 30 pêcheurs répartis en taches ou isolés + 4 à 8 barques qui « traînent » en tous sens du petit lac	Très sportif. Vagues « plates » de ski nautique + vagues /Wake
9h – 11h	15	Moins de ski nautique, car le lac est déjà « brassé », Wake-board, et quelques bateaux en promenade / loisirs, et location 20 à 30 pêcheurs répartis en taches ou isolés + 4 à 8 barques qui « traînent » en tous sens du petit lac Premier passage de la « Belle Etoile » Le vent thermique du Bout du lac se lève...	Moins sportif Train de vagues /Wake et loisirs Vagues fortes
11h – 14h	10	Encore quelques wake board et rares ski nautique, mais surtout promenade / loisirs. Progressivement, les pêcheurs ont levé l'ancre, il en reste quelques uns, au delà de 14 h. Cadencement de passage des « Belle Etoile » et autres de la Cie.	Peu sportif Familles Pique nique Vagues fortes
14h – 18h	40	Promenade / loisirs et Wake et ski familiaux + Location qui tournent dans tous les sens. Parfois quelques pêcheurs restent... Cadencement de passage des « Belle Etoile » et autres de la Cie, et des autres / passagers. Le vent ajoute souvent beaucoup de vagues	Peu sportif Familles Plan d'eau totalement dégradé

18h-20h et plus	10	Retour de quelques ski nautique jusqu'à la tombée de la nuit. si le plan d'eau s'est « aplani », par inversion du vent thermique,	Très sportif Vagues «plates» de ski nautique
-----------------	-----------	---	--

L'extrapolation au Grand lac par un facteur de 3 donne :

Observations du nombre de bateaux de plaisance naviguant sur le <u>Petit lac</u>, et sur le <u>Grand lac</u> par tranche horaire un samedi ou un dimanche de début août, de grand beau temps, sans vent.			
Tranches horaires	N de bateaux observés pendant cette tranche sur le <u>Petit lac</u>	N de bateaux observés pendant cette tranche sur le <u>Grand lac</u> / facteur x 3	N de bateaux observés pendant cette tranche sur la totalité du lac
7h – 9h	10	30	40
9h – 11h	15	45	60
11h – 14h	10	30	40
14h – 18h	40	120	160
18h-20h et plus	10	30	40

CONCLUSIONS DE LA AULA.

Ainsi, selon cette méthode d'estimation, lors d'une journée à météo exceptionnelle de début août, il pourrait y avoir eu de l'ordre de 300 bateaux de plaisance, répartis dans différents secteurs du lac, qui auront navigué en moyenne 1 heure à 1h30 !!!

**Ce qui représenterait LA MOITIE de la flotte de # 600 bateaux qui aurait navigué ?
Est-ce possible ?**

Or, même lors d'une journée à météo exceptionnelle de début août, il n'y a pas la moitié des boucles d'amarrage qui ont été libérées, à un moment ou l'autre, dans la journée !

Donc on est obligé de penser qu'il n'y a, au maximum, PAS PLUS D'UN TIERS des boucles qui ont été libérées à un moment ou l'autre de la journée...

Ce qui amène à conclure que lors d'une telle journée, SEULEMENT 200 à 250 bateaux de plaisance ont navigué.

Ce qui donne sur une plage horaire de 12 heures (de 7 heures du matin à 19 heures) une MOYENNE de 20 bateaux de plaisance par heure, présents sur le lac.

ON EST DONC TRES LOIN DES DECLARATIONS incontrôlées et répétitives de l'ALP qui dénonçait une « circulation autoroutière » sur le lac...

J'attends éventuellement tout autre élément contradictoire à ces estimations, à condition qu'il soit validé, par écrit, par des preuves contradictoires sérieuses...

J'insiste donc pour que cette Commission « MOTORISATION », comme d'autres éventuelles, tienne compte de tous les éléments apportés par ces conclusions de la AULA dans les 3 parties de mon intervention d'aujourd'hui.

L'objectif est de ramener à leur moindre proportions les virulentes jérémiades des représentants de l'ALP...

Merci de votre attention.